DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120351

RESTAURATION DES TOITURES DE GROUPES SCOLAIRES -ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi 03 juillet 2012

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers:

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés:

Conseillers:

- M. Bernard JOURDAIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

DELIBERATION D20120351

PATRIMOINE ET MOYENS

RESTAURATION DES TOITURES DE GROUPES SCOLAIRES -ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs, Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine et plus particulièrement des bâtiments scolaires, le mauvais état des toitures nécessite la restauration de celles-ci dans les groupes scolaires Louis Pasteur, Jacques Prévert élementaire.

Pour ce faire, une consultation décomposée en deux lots et cinq tranches a été lancée.

La tranche ferme concerne le bâtiment A du groupe scolaire Louis Pasteur et les bâtiments des groupes scolaires Jacques Prévert élémentaire.

La tranche conditionnelle 1 concerne le batiment du restaurant Jules Michelet maternelle.

La tranche conditionnelle 2 concerne le bâtiment B du groupe scolaire Louis Pasteur.

La tranche conditionnelle 3 concerne le bâtiment C du groupe scolaire Louis Pasteur.

La tranche conditionnelle 4 concerne le bâtiment D du groupe scolaire Louis Pasteur.

La Commission des marchés réunie le 11 juin 2012 a formulé un avis sur le choix des attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés selon le tableau ci-dessous :

N° LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
			TF	TC 1	TC 2	TC 3	TC 4	TOTAL
			EN € HT					
1	Couverture tuiles, zinguerie, charpente	Les Couvertures LOPEZ	83 332,22	19 773,66	67 988,92	52 789,83	99 946,15	323 830,78
2	Traitement parasitaire et isolation	TTBR	32 590,38	2 545,41	24 285,38	21 301,67	38 469,02	119 191,86

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL